

Direction de la santé publique
Pôle santé-environnement
Unité départementale de la Seine-Maritime

Affaire suivie par : Emmanuelle Martin
Courriel : emmanuelle.martin@ars.sante.fr

Tél. : 02.32.18.32.65

Réf. : V. DSR DIRECTION SANTE PUBLIQUE DEPARTEMENT
ENVIRONNEMENT (D. DE ENVE) (A. ERD) (CPE) (S. R) (S. R) (S. R)
RE Transport (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R)
S. R (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R) (S. R)

Date : 19/04/2019

La directrice générale
de l'agence régionale de santé de
Normandie

à

Monsieur le directeur régional de
l'environnement, de l'aménagement et du
logement
Service risques
Cité administrative
2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN Cedex

167

**Objet : dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) - société SNCF
Mobilités**

Par votre courrier reçu le 18 avril 2019, vous m'avez transmis pour avis la demande d'exploiter déposée par la société SNCF Mobilités pour son technicentre situé à Sotteville les Rouen.

Le dossier relatif à ce projet a déjà été examiné par l'ARS et a fait l'objet d'un avis en date du 11 février 2019.

Étant donné l'absence de modification dans le projet, l'ARS maintient son avis du 11 février 2019 sur ce dossier.

Pour la directrice générale et par délégation,
L'Ingénieur d'Études Sanitaires,



Emmanuelle MARTIN

Copie : DREAL – Unité départementale de Rouen-Dieppe –
Rue Dufay – 76100 ROUEN
A l'attention de monsieur Godefroy